GP3A – 2017.05.30 – Aides / Immobilier d'Entreprise

Aide de "Base"

Nature de l'entreprise* (effectif/chiffres d'affaires)	Investissements immobiliers (travaux) et de productions minimales (sur trois ans)	Créations d'emplois minimum (sur 3 ans, en CDI, temps plein, hors gérant)	Taux d'intervention**	Plafond de l'aide**	Aide majorée si résorption d'une friche, mise en valeur d'un patrimoine ou implantation en centralité
Très petites entreprises (<10 / ≤ 2 M€)	50 000 € HT	1 emploi	20% de l'investissement immobilier	15 000 €	25 000 €
Petites entreprises (<50 / ≤ 10 M€)	75 000 € HT	2 emplois	20 % de l'investissement immobilier	25 000 €	35 000 €
Moyennes entreprises (<250 / ≤ 50 M€)	100 000 € HT	3 emplois	20% de l'investissement immobilier	35 000 €	45 000 €

*Définition des entreprises selon la recommandation européenne 2003/361/CE (fonction de : effectif, CA annuel, total bilan annuel)

** Les aides seront modulables à la baisse pour tenir compte des règles générales de plafonnement, notamment des aides de minimis dans certains cas.

BVonline

Aide "Grand Projet"

Nature de l'entreprise	Investissements immobiliers (travaux) et de productions minimales (sur trois ans)	Créations d'emplois minimum (sur 3 ans, en CDI, temps plein, hors gérant)	Taux d'intervention**	Plafond de l'aide**
Toute taille d'entreprise*	1 000 000 € HT	5 emplois	10% de l'investissement immobilier	100 000 €

* Aide ouverte notamment aux grandes entreprises sous réserve des conditions d'éligibilité du projet et du respect notamment du règlement d'attribution des aides de minimis.

** L'aide sera modulable pour tenir compte des règles générales de plafonnement.